

FOR MA TION

2

0

2

6

MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL



Fédérer

Développer

Innover

3

Nos informations

5

Nos formations

14

Nos informations réalisées

15

Nos formations réalisées

22

Espace Basicompta

Tous nos temps d'information sont gratuits



INFORMATION

ASSURANCES ET RISQUES ROUTIERS EN ASSOCIATION



En visioconférence
GRATUIT



**Comprendre les risques
routiers et avoir un
contrat d'assurance
adapté**



18h30 - 20h00

Quand ?

mardi
02/06/2026

Saviez-vous qu'un accident de la route survenu lors d'une mission associative peut engager la responsabilité de votre association ? Les risques routiers ne s'arrêtent pas aux portes de votre association sachez les anticiper et les réduire. Comment s'assurer que vos bénévoles et votre structure sont couverts ? Le Mouvement Olympique et Sportif de Bretagne vous propose un webinaire animé par la MAIF le 2 juin à partir de 18h30. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

INFORMATION

LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)



En visioconférence
GRATUIT



**Comprendre l'intérêt de
la mise en place d'un CET**



2 heures

Quand ?

jeudi
17/06/2026

Intervention gratuite à destination des associations afin de connaître et comprendre le principe du Compte Épargne Temps.

Le CET permet aux salariés d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération en contrepartie de périodes de congés et de repos non pris ou de sommes qu'il y a affectées.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

FORMATION

SPORT SANTÉ (FORME SANTÉ)



En présentiel
En E-learning



Développer les
compétences des
encadrants sportifs afin
de proposer des activités
sportives adaptées



19 heures en présentiel
2h en E-learning

Quand ?

10/06/2026

11/06/2026

12/06/2026

L'activité physique s'inscrit aujourd'hui dans la plupart des recommandations de promotion de santé. La sédentarité s'est, quant à elle, progressivement développée et concerne aujourd'hui la plupart des pays, quel que soit leur niveau de développement. Elle représente un facteur de risque majeur dans notre société, où elle est considérée aujourd'hui comme la première cause non transmissible de mortalité dans le monde selon l'OMS.



CDOS
MORBIHAN



CDOS
ILLE
ET-VILAINE

Objectifs

Développer les compétences des encadrants sportifs bretons afin qu'ils puissent proposer des activités sport santé adaptées à des personnes sédentaires, éloignées de la pratique, sans limitation fonctionnelle, souhaitant reprendre ou démarrer une activité physique adaptée à leurs capacités.

Programme

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Le contexte général du sport santé : environnement institutionnel et réglementaire.
- Les recommandations de bonnes pratiques d'hygiène de vie favorables à la santé.
- Effets et mécanismes de l'activité physique
- Les notions générales de physiopathologie de l'exercice physique.
- Réaliser un bilan éducatif et motivationnel individualisé pour chaque patient et en évaluer les impacts.
- Concevoir et animer un programme avec des séances d'activité physique adaptée au patient.
- Connaître les principales caractéristiques physiologiques, sans maladie, des publics suivants : enfants et adolescents, femmes enceintes, seniors, personnes en surpoids.
- Maîtriser les principes et modalités pratiques de mise en place d'une action sport santé.
- Recherche de financements.
- Découverte de l'application Dénéo

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Dirigeants bénévoles et salariés. PSC-1 à jour

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : du 10 au 12 juin 2026 de 9h00 à 17h30

Durée : 21 heures - 2h d'e-learning, 19h en présentiel

Lieu : Maison départementale des sports, 13B, Av. de Cucillé, 35000, Rennes

Inscription : [Cliquez ici](#)

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

FORMATION

SPORT SANTÉ (MALADIES CHRONIQUES)



En présentiel
En E-learning



**Développer les
compétences des
encadrants sportifs afin
de proposer des activités
sportives adaptées**



40 heures en présentiel
2h en E-learning

Quand ?

23/09/2026

24/09/2026

25/09/2026

07/10/2026

08/10/2026

09/10/2026

Où

La pratique du sport santé vise, dans le cadre de la prévention primaire, à maintenir la santé du sujet sain, à prévenir l'apparition de maladies chroniques et la perte d'autonomie. Elle contribue à une meilleure qualité de vie (mieux vivre avec la maladie) chez les personnes atteintes de pathologies chroniques non transmissibles et prévient l'aggravation et/ou la récurrence de ces maladies chroniques.



Objectifs

Développer les compétences des encadrants sportifs bretons afin qu'ils puissent proposer des activités de sport santé adaptées à des personnes en situation de maladie chronique.

Favoriser le développement de l'offre Sport Santé dans les structures sportives bretonnes.

Programme

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Le contexte général du Sport Santé : environnement institutionnel et réglementaire.
- Les recommandations de bonnes pratiques d'hygiène de vie favorables à la santé (alimentation, prévention des addictions...)
- Les notions générales de physiopathologie de l'exercice physique et de l'entraînement.
- Réaliser un bilan éducatif et motivationnel individualisé pour chaque patient et en évaluer les impacts.
- Concevoir et animer un programme avec des séances d'activité physique adaptée au patient
- Connaître les principales caractéristiques des pathologies chroniques concernées.
- Maîtriser les principes et modalités pratiques de mise en place d'une action Sport Santé
- Recherche de financements

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Dirigeants bénévoles et salariés. PSC-1 à jour

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : du 23 au 25 sept. 2026 ou du 07 au 09 oct. 2026 de 9h00 à 17h30

Durée : 42 heures - 2h d'e-learning, 40h en présentiel

Lieu : Maison départementale des sports, 13B, Av. de Cucillé, 35000, Rennes

[Cliquez ici](#)

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**



FORMATION

COORDONNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE DE MA STRUCTURE SPORTIVE



En présentiel



Définir les enjeux en lien avec ma pratique sportive
Structurer, coordonner et animer un plan d'action RSO au sein de ma structure



10 heures

Quand ?

04/06/2026
05/06/2026

12/11/2026
13/11/2026

Cette formation a pour objectif d'accompagner dirigeants bénévoles et salariés dans l'anticipation des transformations des pratiques, de l'évènementiel sportif et des emplois, au regard des pressions environnementales et sociétales actuelles. Ce parcours de formation c'est l'opportunité d'acquérir des connaissances, de connaître les outils opérationnels et de s'inspirer des retours d'expérience.



Objectifs

Maîtriser la notion de RSO.

Définir les enjeux en lien avec ma pratique sportive. Structurer, coordonner et animer un plan d'action RSO au sein de ma structure.

Programme - jour 1

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- La RSO : Définition, contexte, enjeux.
- Comprendre les approches sociétales de la RSO.
- Participer aux dynamiques économiques et territoriales et coconstruire.
- Limiter l'empreinte environnemental de ma structure, l'autre pilier de la RSO.
- les transitions avec les partenaires du territoire.

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : du 04 au 05 juin 2026 ou du 12 au 13 novembre 2026 de 9h00 à 17h00

Durée : 10 heures

Lieu : Maison départementale des sports, 13B, Av. de Cucillé, 35000, Rennes

Inscription : [Cliquez ici](#)

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

Objectifs

Maîtriser la notion de RSO.

Définir les enjeux en lien avec ma pratique sportive. Structurer, coordonner et animer un plan d'action RSO au sein de ma structure.

Programme - jour 2

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Collecter, évaluer et ajuster pour pérenniser la démarche : outils concrets et retours d'expériences.
- Communiquer et valoriser votre démarche.
- Comment mobiliser les parties prenantes sur la RSO.

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : du 04 au 05 juin 2026 ou du 12 au 13 novembre 2026 de 9h00 à 12h00

Durée : 10 heures

Lieu : Maison départementale des sports, 13B, Av. de Cucillé, 35000, Rennes

Inscription : [Cliquez ici](#)

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

FORMATION

LE CDI INTERMITTENT (CDII)



En visioconférence
En présentiel



Définir les besoins de ma
structure. Comprendre le
fonction du CDII et mettre en
relation ces éléments.



7 heures

Quand ?

05/11/2026

12/11/2026

En visio

21/11/2026

En présentiel

Les associations sportives employeuses sont, dans la majeure partie des cas soumises au calendrier scolaire. Il est possible, sous certaines conditions de recourir au CDI Intermittent. Ce dernier, pour être mis en place, demande compréhension du cadre juridique et compétences spécifiques autant pour la rédaction que pour la gestion du contrat tout au long de la saison.



CDOS
MORBIHAN

Objectifs

Déterminer ses besoins en matière de temps de travail.

Connaitre les règles juridiques du CDI Intermittent et comprendre son fonctionnement pour assurer la gestion mensuelle et annuelle du CDI Intermittent.

Programme

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Les possibilités de recours au CDII - reconnaître les temps de travail et d'inactivité.
- Programmer le temps de travail de la saison et respecter les durées légales (travail et repos).
- Gérer les heures de dépassement.
- Comment gérer les heures spécifiques (travail le dimanche ou jours fériés, encadrement nocturne, etc.)
- Connaitre les mentions obligatoires du contrat de travail et maîtriser sa rédaction.
- Respect du minimum conventionnel et calcul de la rémunération d'un CDII.
- Décompte des différentes absences et conséquences sur la gestion du temps de travail



CDOS

MORBIHAN

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : le 05 et 12 nov. 2026 en visio de 12h00 à 14h00 et le 21 nov. en présentiel de 9h00 à 12h00

Durée : 10 heures

Lieu : Maison du sport, 7, impasse SURCOUF, 56450, Theix-Noyal

Inscription : En attente du lien

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

INFORMATION

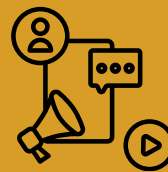
LES ACTUS DE LA CARSAT



En visioconférence



**Connaitre les actualités
liées à la retraite**



2 heures

Quand ?

**jeudi
15/01/2026**

Intervention gratuite à destination des associations afin de connaître les dernières actualités en matière de retraite.

- Acquisition de trimestres sur les périodes d'activité, de maladie, de chômage, etc.
- À quel âge peut-on partir en retraite selon les dispositifs en vigueur ?
- Les démarches : où, quand, comment faire sa demande de retraite ?



**CDOS
MORBIHAN**

Réalisé

FORMATION

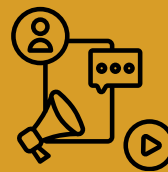
LES BASES DE LA FONCTION EMPLOYEUR



En présentiel



**Connaitre les contraintes
réglementaires de la
création d'un emploi**



7 heures

Quand ?

**jeudi
22/01/2026**

Une vision claire et un suivi régulier du temps de travail sont les bases de la relation employeur – salarié.

Cet aspect souvent oublié peut conduire à des situations conflictuelles, peut être préjudiciable à l'association et avoir des répercussions sociales importantes.

Au cours de la formation vous apprendrez les principes de base de la réglementation et les règles du choix du contrat.



**CDOS
MORBIHAN**

Réalisé

Objectifs

Connaître et maîtriser les contraintes réglementaires de la création d'un emploi.

Quel contrat de travail choisir ? Comment le rédiger ?

Définir et gérer le temps de travail : Qu'est-ce que le pouvoir de direction de l'employeur ?

Comprendre et appliquer les obligations déclaratives liées à l'emploi.

Programme

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Créer un emploi :

Les démarches administratives

Définir le temps de travail et rédiger le contrat de travail

- Gérer l'emploi :

Le pouvoir de direction de l'employeur

Assurer le développement des compétences des salariés

- Rompre le contrat de travail :

Rupture du CDD

Rupture du CDI

- Les contributions sociales :

les obligations déclaratives, les spécificités associatives.

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Tout public, dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : jeudi 22 janvier 2026 de 9h00 à 17h00

Durée : 7 heures

Lieu : Maison du sport, 7, impasse SURCOUF, 56450, Theix-Noyal

Inscription : [Cliquez ici](#)

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

FORMATION

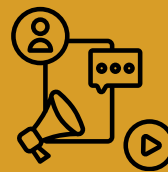
**MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES :
ADOPTER UNE BONNE POSTURE**



En présentiel



**Savoir adapter sa
posture face à un public
atteint de maladie
neurodégénérative**



14 heures

Quand ?

**19 fév.
2026**

**20 fév.
2026**

Nous proposons une formation aux éducateurs et éducatrices sportives, une formation complémentaire spécifiquement axée sur la connaissance de la maladie d'Alzheimer. Comprendre les mécanismes des maladies neurodégénératives et principalement la maladie d'Alzheimer pour mieux adapter son animation et adapter sa posture d'animation face à des personnes dont les fonctions cognitives et de mémorisation sont altérées.

Réalisé



**CDOS
MORBIHAN**

Objectifs

Comprendre les mécanismes des maladie neuro dégénératives.

Adapter son animation face à un public spécifique et concevoir un programme d'animation d'activités physiques répondant aux contraintes de la dégénérescence des capacités cognitives

Programme - jour 1

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Alzheimer et maladies apparentées :

- Différences entre vieillissement normal et pathologique.
- Les altérations des fonctions cognitives dans l'évolution de la maladie.
- Les répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur le quotidien des personnes malades et de leurs proches.
- Communications verbale et non verbale adaptées.
- Les malades jeunes : spécificités ; formes cliniques, besoin, enjeux de la relation.

- Les enjeux de l'animation :

- Répercussion des troubles cognitifs sur la conduite des ateliers d'animation (notamment apraxie et mémoire procédurale).
- Articulation des concepts de base : occuper, stimuler, rééduquer, animer, etc.
- Notions de dignité, d'image de soi, sentiment d'identité par la perception et la relation.

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de laformation

Public

Tout public, dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : 19 et 20 février 2026 de 9h00 à 17h00

Durée : 14 heures

Lieu : Maison du sport, 7, impasse SURCOUF, 56450, Theix-Noyalo

Inscription : [Cliquez ici](#)



**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

Objectifs

Comprendre les mécanismes des maladie neuro dégénératives.

Adapter son animation face à un public spécifique et concevoir un programme d'animation d'activités physiques répondant aux contraintes de la dégénérescence des capacités cognitives

Programme - jour 2

- La mise en place d'ateliers :

- Indications à poser en fonction de chaque personne malade : le cadre de l'atelier, l'histoire de vie, les capacités actuelles.

- L'atelier corporel, relationnel, émotionnel...

- Techniques d'animation ; adaptation et vigilances.

- Mise en pratique des activités :

- Troubles et leviers : l'attention, média de la relation...

- Sensorialité, qualité de présence, mémoires sensorielles.

- L'accompagnement de la personne :

- Expression psycho-comportementale : consentement, refus, agressivité, notion de plaisir, du désir, du bien-être, de l'apaisement;

- Savoir-être et savoir-faire : communication adaptée, stratégies de diversion, activités.

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle. Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Tout public, dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport) pour financement

Date : 19 et 20 février 2026 de 9h00 à 17h00

Durée : 14 heures

Lieu : Maison du sport, 7, impasse SURCOUF, 56450, Theix-Noyalo

Inscription : [Cliquez ici](#)

FORMATION

LE DUERP (DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION
DES RISQUES PROFESSIONNELS)



En présentiel



**Connaitre les obligations
de l'employeur en
matière de sécurité au
travail**



7 heures

Quand ?

**jeudi
19/03/2026**

L'employeur est responsable juridiquement de la santé et de la sécurité de ses salariés. Parmi tous les moyens existants pour garantir cette situation, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un outil incontournable, mais surtout obligatoire.



**CDOS
MORBIHAN**

Réalisé

LE DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

FICHE PROGRAMME

Objectifs

Comprendre les obligations légales liées au DUERP
Identifier les risques professionnels dans son association ou structure
Savoir évaluer et hiérarchiser les risques
Rédiger et mettre à jour le DUERP
Mettre en place un plan d'action préventif

Programme

Accueil et présentation - rappel des objectifs.

- Introduction et cadre légal :
 - Pourquoi le DUERP ? : Obligations légales (Code du travail, articles L.4121-1 à L.4121-5)
- Identifier les risques professionnels :
 - Définition d'un risque professionnel
- Évaluer et hiérarchiser les risques :
 - Méthodes d'évaluation : Grille de cotation, matrice de risques.
- Rédiger le Document Unique :
 - Structure du DUERP
- Mettre en place un plan d'action préventif :
 - Définir des actions correctives : formations, organisation du travail.
- Études de cas et mise en pratique :
 - Atelier : réalisation d'un DUERP simplifié.
 - Retour d'expérience : partage de pratiques

Modalités d'assistance technique

Une assistance technique pourra être mise en place par mail, pour une durée de 3 mois à l'issue de la formation. Les délais de réponse aux questionnements par mail sont de 6 jours ouvrés maximum.

Modalités d'évaluation

Bilan réalisé à chaque partie de la formation, complété par une évaluation personnelle.
Questionnaire d'évaluation au terme de la formation

Public

Tout public, dirigeants bénévoles et salariés.

Frais pédagogiques

Devis sur demande. Financement individuel. Se rapprocher de l'AFDAS (OPCO des métiers du sport)

Date : jeudi 19 mars 2026 de 9h00 à 17h00

Durée : 7 heures

Lieu : Maison du sport, 7, impasse SURCOUF, 56450, Theix-Noyalo

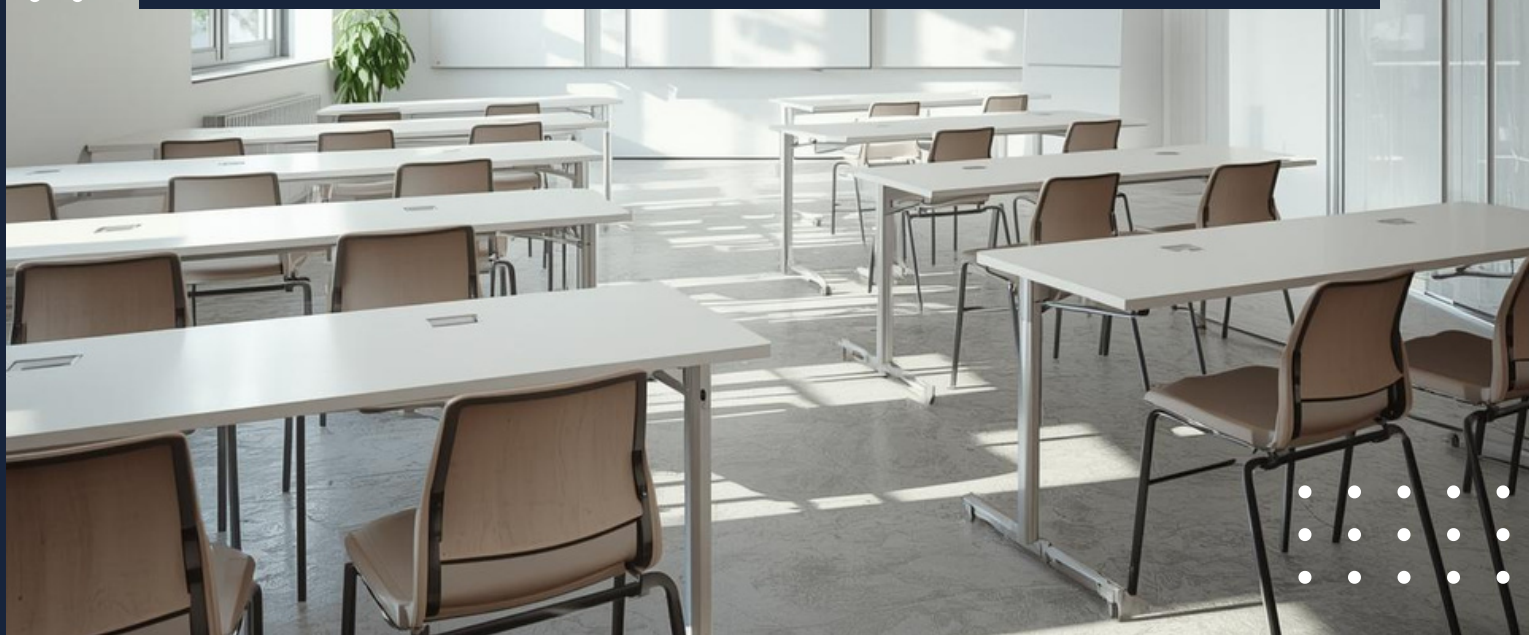
Inscription : [Cliquez ici](#)



**Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Restauration possible à proximité, à la charge des participants**

**Cette action est financée par les fonds conventionnels de la
branche sport**

ESPACE BASICOMPTA



Vos référents par département :



CDOS 22 : impactemploi@cdos22.fr

CDOS 29 : crib29@maisondessports29.fr

CDOS 35 : sandrinebeja@franceolympique.com

Basicompta est un logiciel en ligne qui simplifie la comptabilité associative en automatisant la création de documents essentiels. Ce dernier comporte de nombreux avantages :

- Simplicité des saisies comptables
- Édition automatique du compte de résultat au format CERFA (demandes de subventions)
- Édition automatique du bilan comptable
- Suivi de la comptabilité par projet
- Assistance de son référent basicompta

